



# INFORMATION REGIONALE N°4

Syndicat National  
des Personnels de Direction  
de l'Éducation Nationale  
**UNSA EDUCATION**

Le Secrétaire Académique  
à l'attention  
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication  
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

Le Conseil Académique réuni le 5 octobre à Bordeaux

S'étonne de l'envoi aux établissements d'une enquête concernant les remplacements de courte durée alors que le Rectorat dispose déjà de tous les éléments de réponse dans les applications informatiques rectorales ou nationales

Conformément au mandat permanent refusant les enquêtes redondantes et dans le cadre de l'offensive professionnelle dénonçant la dégradation des conditions de travail ,

Appelle les collègues à ne pas remplir cette enquête

Mandate le secrétariat académique pour en informer le Recteur lors de l'audience de ce jour et assure les adhérents du soutien du syndicat en cas de pressions de la hiérarchie

N.B Nous vous rappelons l'obligation faite par le décret de présenter un compte rendu au Conseil d'administration sur l'application du protocole de remplacement que vous pouvez envoyer